

Le Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec et les Cultivateurs

L'école de l'industrie laitière de Saint-Hyacinthe, qui est sous le contrôle de l'honorable ministre de l'Agriculture, donne des cours d'industrie laitière chaque année, de l'automne au printemps, généralement de novembre à avril.

Le programme des cours comprend :

10. Enseignement des meilleures méthodes : De production de lait en hiver comme en été ; de fabrication du beurre et du fromage et d'épreuve du lait ;
20. Formation d'inspecteurs de beurreries et de fromageries pour les syndicats ;
30. Étude expérimentale des nouveaux systèmes de machines et d'appareils de laiterie, et des nouveaux procédés de fabrication.

Les cours sont gratuits, et pour renseignements, il n'y a qu'à écrire à M. Castel, secrétaire de l'école.

En outre du programme ci-dessus, il est aussi donné des cours sur des matières spéciales. Un chimiste salarié par le gouvernement et attaché à l'école se charge de toutes les analyses industrielles et agricoles qu'on voudra bien lui confier.

La Société d'Industrie Laitière reçoit, tant pour l'école que pour l'inspection des syndicats, une somme de \$22,000.

Elle sera reconstruite dès le printemps prochain, et pourvue de toutes les améliorations et perfectionnements modernes.

Le gouvernement offre, en outre des subventions aux sociétés d'agriculture, aux cercles agricoles, d'autres avantages parmi lesquels :

10. Des primes variant de \$100 à \$200 pour les cultivateurs qui construisent des chambres de maturation pour le fromage (\$100 pour une chambre de 400 pieds de plancher, \$150 pour une chambre de 700 pieds, et \$200 pour une chambre de 1,000 pieds).

20. Des primes de \$75 aux municipalités qui achètent des machines à chemins ;

30. Un octroi de moitié du prix aux comtés qui font l'acquisition d'un concasseur, jusqu'à concurrence de \$1,200.

40. Des primes en argent, des médailles et diplômes aux fabricants les plus méritants qui prennent part aux concours de beurre et de fromage que le gouvernement organise plusieurs fois par an à Québec et à Montréal.

Enfin, à la demande des cercles agricoles, le ministère dont l'honorable M. Turgeon a la direction, envoie des conférenciers traiter les questions concernant l'agriculture et il en paie les frais.